

ehement François peut avoir été ordonnée par
représaille, la Lettre en question portoit, que
la Régence avoit écrit à la Cour de *Vienne* tou-
chant les bœufs ainsi arrêtés, & qu'elle en atten-
doit la réponse; ce qui met dans l'attente de
voir éclore quelque nouvel article sur l'obser-
vation ultérieure de la neutralité de la *Toscane*.

V. Il continuë d'arriver à *Genes* toutes sortes
de vivres & de provisions, & de tems en tems
encore des troupes Françaises à bord de quelques
Bâtimens, le Duc de Richelieu ayant pris ses
mesures, avec le Gouvernement, pour que cette
grande Ville soit constamment bien pourvû. Le
5. Fevrier il fit exécuter une entreprise qu'il avoit
méditée contre le Bourg de *Varagine* ou *Varaggio*
entre *Sestri-di-Ponente* & *Savone*. Elle lui réussit
par la précaution qu'il avoit prise de faire em-
barquer la veille quatre mille hommes de trou-
pes des trois Nations, Française, Espagnole
& Genoise, sur dix-huit Gondoles de *Capraia*,
escortées & remorquées par trois Galeres de la
République. Ces troupes étant arrivées avant
minuit à la hauteur de *Varagine*, le débarque-
ment se fit sur la plage. Le Marquis de Roque-
pine, qui étoit chargé de l'expédition, fit occu-
per sur le champ les hauteurs du chemin de
Savone, ainsi que plusieurs Palais. Il se porta
ensuite avec une partie du détachement jusqu'au-
près de *Varagine*, où il enleva quelques postes
des Piémontois; & y ayant attendu tout ce qu'il
avoit de monde, il se porta à faire investir le Bourg
du côté d'*Arenzano*, à abattre une des portes,
malgré le feu de la garnison qui étoit sur les
remparts & à la sommer de se rendre; ce qui
eut lieu, Mr. de St. Oyen, Colonel Piémontois,
ayant accepté la condition d'être prisonnier

Varagine
pris sur les
Piémontois,